

[Accueil](#) > ... > [Intenter Une Action En Justice](#) > [Atlas Judiciaire Européen En Matière Civile](#) > [Obtention Des Preuves \(refonte\)](#) > [Obtention Des Preuves](#) > [Malta](#)

Obtention des preuves

Malte



Malte

ATTENTION! Le règlement (CE) n° [1206/2001](#) du Conseil a été remplacé par le règlement (UE) [2020/1783](#) du Parlement européen et du Conseil à partir du 1^{er} juillet 2022.

Les notifications effectuées au titre du nouveau règlement sont disponibles [ici](#).

Article 2 – Juridictions requises

Cliquez sur le lien ci-dessous pour afficher toutes les autorités compétentes en rapport avec cet article.
[Liste des autorités compétentes](#)

Article 3 – Organisme central

Office of the State Advocate, Casa Scaglia, 16, Triq M.A. Vassalli, La Vallette VLT1311

Tél: (00356) 22265000

Courriel : info@stateadvocate.mt

Article 5 – Langues acceptées pour compléter les formulaires

Langue officielle: anglais

Article 6 – Moyens acceptés pour la transmission des demandes et des autres communications

Les instances peuvent utiliser les télécopies et les courriels pour recevoir les requêtes.

Article 17 – Organisme central ou autorité(s) compétente(s) chargées de statuer sur les demandes d'exécution directe de l'acte d'instruction

Office of the State Advocate, Casa Scaglia, 16, Triq M.A. Vassalli, La Vallette VLT1311

Tél: 00356 22265000

Courriel : info@stateadvocate.mt

Article 21 – Accords ou arrangements auxquels les États membres sont parties et qui remplissent les conditions de l'article 21, paragraphe 2

Accord: néant

■ Dernière mise à jour: 09/07/2024

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale

compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.